TREMBSL
TABLE RÉGIONALE
DES ÉLU·ES MUNICIPAUX
DU BAS-SAINT-LAURENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Budget fédéral : la TREMBSL attend des retombées concrètes pour les régions

Bas-Saint-Laurent, le 9 novembre 2026 – La Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) accueille favorablement plusieurs investissements annoncés dans le budget fédéral, notamment pour lutter contre l'itinérance, soutenir le développement économique des PME et transformer le secteur forestier. Elle rappelle toutefois que ces engagements devront se traduire par des retombées concrètes pour les communautés du Bas-Saint-Laurent.

Les 11,2 milliards de dollars annoncés sur quatre ans pour lutter contre l'itinérance représentent une avancée importante. Cependant, il ne faut pas oublier que les besoins sont criants et qu'ils dépassent largement la question du logement. En ce sens, la TREMBSL s'inquiète de l'absence de bonification du Transfert canadien en matière de santé pour le Québec. Le renforcement du réseau est pourtant essentiel à une lutte efficace contre l'itinérance, puisque les enjeux de santé physique, mentale et de dépendance sont étroitement liés à cette réalité.

> « Les annonces sont encourageantes, mais elles doivent se traduire par des ressources accessibles dans nos communautés. Nous souhaitons que les deux paliers gouvernementaux trouvent rapidement un terrain d'entente pour agir de manière cohérente sur la question de l'itinérance. Une réponse durable à ce problème exige une approche multisectorielle, où le logement, les services de santé, les services sociaux et les infrastructures municipales sont pensés de façon complémentaire. »
>
> *Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis et président de la TREMBSL*

Cette collaboration est primordiale pour répondre à la crise du logement qui persiste. Le Bas-Saint-Laurent affiche un taux d'inoccupation de 1,4 %, bien en deçà du seuil d'équilibre de 3 %. Ces données témoignent de l'importance de développer l'offre de logements abordables; or, la réalisation de nouveaux projets doit s'inscrire dans une planification territoriale qui tient compte de la capacité des municipalités à adapter leurs infrastructures existantes, notamment les réseaux d'aqueduc et d'égout. Maintenir les actifs en place est essentiel pour assurer une croissance cohérente et durable pour les collectivités.

> « On ne peut pas demander aux municipalités d'accélérer la construction de logements abordables sans leur donner les moyens de le faire. Le coût des infrastructures a explosé et nous devons nous adapter aux changements climatiques. Il faut soutenir les municipalités et les accompagner dans leur planification, afin que les projets soient viables dans le temps. C'est une condition essentielle pour que les investissements dans la lutte contre l'itinérance donnent des résultats concrets. »
>
> *Vincent Bérubé, maire de la Ville de La Pocatière et vice-président de la TREMBSL*

Donner aux TPE les moyens d'investir

La TREMBSL voit d'un bon œil la Mégadéduction annoncée pour stimuler les investissements, la modernisation et la productivité des entreprises. Cette disposition représente une opportunité particulièrement intéressante pour les PME qui occupent une place importante dans l'économie du Québec. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'au Bas-Saint-Laurent, plus de 70 % des entreprises privées comptent dix employé·es ou moins. Ces très petites entreprises ne disposent pas nécessairement des liquidités ou de la capacité financière requises pour réaliser des investissements qui leur permettraient de profiter pleinement de cette nouvelle mesure.

Il y a un risque que les capacités d'investissement demeurent inégales d'une région à l'autre, puisque les entreprises disposant de moyens suffisants pour profiter de cette nouvelle disposition sont généralement plus nombreuses dans les grands centres. Cette réalité pourrait accentuer les inégalités économiques entre les territoires et limiter les possibilités de développement des entreprises en région. Pour la TREMBSL, les entreprises de toutes tailles, peu importe leur localisation, doivent pouvoir bénéficier des mêmes possibilités de croissance. Cela nécessite un soutien financier direct et un accompagnement adapté pour leur permettre d'innover et ainsi accroître leur productivité et leur rentabilité.

Soutenir la forêt au-delà des investissements

Les 6,5 milliards de dollars annoncés pour la transformation du secteur forestier constituent un appui important pour une industrie essentielle au Bas-Saint-Laurent. Cependant, la modernisation du régime forestier québécois demeure indispensable, car elle constituera un levier majeur pour permettre à la région de profiter pleinement des nouvelles sommes offertes par le fédéral.

> « Pour que ces investissements portent fruit, il faut aussi s'attaquer à la refonte du régime forestier du Québec qui freine le développement de la filière. Une gestion régionalisée de la forêt, comme le propose le projet de société régionale des forêts déposé en juin 2025 par la TREMBSL permettrait de mieux concilier les usages de la forêt, de soutenir les communautés forestières et de donner aux entreprises la prévisibilité dont elles ont besoin pour planifier leur développement. »
>
> *Serge Pelletier, préfet de la MRC de Témiscouata et membre de la TREMBSL*

Pour la TREMBSL, les annonces budgétaires montrent des perspectives intéressantes pour la région. Leur portée dépendra toutefois de la capacité des gouvernements à travailler étroitement avec les gouvernements de proximité et à tenir compte de leur connaissance du terrain pour établir des solutions adaptées.

À propos de la TREMBSL

La Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent est un lieu de concertation qui regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les 10 maires et mairesses des cités régionales ou des municipalités de centralité. La Table est l'interlocutrice politique privilégiée de toute une région auprès des gouvernements supérieurs, afin de promouvoir les priorités régionales.

Photo / Document joint :
-Photo des membres de la TREMBSL

Source : Table régionale des élu·es municipaux du Bas-Saint-Laurent

Pour information et entrevue :
Lorie Normandin, coordonnatrice
579-488-3667
lnormandin@crdbsl.org